

1ORG
société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 169390 euros
Siège social : 25 Rue Montebello - 78000 VERSAILLES
513 455 873 RCS VERSAILLES

Procès-verbal des décisions de l'associé unique du 26 novembre 2024

Le 26 novembre 2024, à dix heures, au siège social de la société,

Monsieur Benjamin BEJNBAUM, associé unique de la société 1ORG, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 169390 euros, ayant son siège social au 25 Rue Montebello, 78000 VERSAILLES et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de VERSAILLES sous le numéro 513 455 873, a établi, ainsi qu'il suit, le présent procès-verbal.

Il a pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Modification de la date de clôture de l'exercice social ;
- Modification corrélative des statuts ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Première décision

L'associé unique décide de modifier la date de clôture de l'exercice social et de la fixer au 31 décembre de chaque année à compter de ce jour.

Par conséquent, l'exercice social en cours a commencé à courir à compter du 1 septembre 2023 pour se terminer le 31 décembre 2024.

Deuxième décision

En conséquence de la décision qui précède, l'associé unique modifie la rédaction de l'article des statuts concernant l'exercice social comme suit :

"L'exercice social commence le 1 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année."

Le reste de l'article est sans changement.

Troisième décision

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné au registre prévu par la loi.

Monsieur Benjamin BEJNBAUM